

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 7 FEVRIER 2023

Le Bureau du CST s'est réuni le 7 février 2023 de 20 heures à 23 heures .

Étaient présents Aurora COSTA, Gérard MIQUEL, Michèle et Jean BEAUDRY, Coralie PERROCHAIN, Sun WAI SONG, Ghislain LOMBARD, Michel PAZOS, Gégé MAUREL, Michel RANSOU

Alain LACASSIE était excusé

Françoise POUGET MOLINER était absente

1 NOMBRE DES LICENCIES : 101 au titre de 2023.

2 FINANCES :compte courant : 34 800 €, avant versement de l'acompte à SIABA pour le compresseur

Livret : 21 630 €

Titres : 5 568 €

Deux lettres sont à adresser à Monsieur TREMEGE pour demander des subventions : l'une au sujet du compresseur, l'autre au sujet du voyage des enfants à ROSAS.

Pour l'achat du bateau, il est envisagé d'en appeler au Département, en prenant appui sur la réélection probable de M. SEGNERE au Conseil Général 65.

3 CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE EN PISCINE : le CST prêtera 9 personnes le samedi après-midi, et 8 le dimanche 12 février à BOYRIE.

Les niveaux 2 seront sollicités. Cela fait partie de leur formation.

Les blocs seront gonflés par le Club LAMAILHERK le jeudi 9 février à partir de 16 heures. Toutes les bonnes volontés sont demandées pour leur manutention.

3 COMPRESSEUR : Jean Pierre ATTHAR a pris contact avec la SIABA à PAU, responsable des compresseurs des pompiers. Après ajustement d'un premier devis, une proposition est faite d'un compresseur d'occasion de 19 M3/heure avec deux tampons de 80 litres, pour 12 600 € TTC. Pose envisagée fin février, y compris le raccordement à la rampe.

Décision est prise de passer commande immédiatement, et de décliner l'offre de Air Kompressor de TOULOUSE. Il restera à se débarrasser du compresseur MAKO.

5 REMPLACEMENT DU BATEAU : Les discussions progressent. Le vendeur accepte de faire certains travaux sur le TIKI (moteur, mais sans toucher aux échangeurs, échelle,) Un mail a été expédié au Crédit Agricole pour démarrer la procédure du prêt de 60 000 €.

Jean-Pierre ATTHAR se propose d'examiner le transport du TIKI depuis HYERES jusqu'à HENDAYE, mais comme le bateau fait 3,40 mètres de largeur, c'est un transport exceptionnel. A défaut, le Club demandera à l'entreprise Capelle.

Jean-Pierre ATTHAR propose également un expert maritime, pour avoir un avis impartial sur l'état du bateau. C'est une bonne idée, mais qui coûterait au moins 1 000 €... Alors que l'avant dernier propriétaire du TIKI, à savoir la SCA l'Aventure Bleue à BORMES LES MIMOSAS, contactée, tiendrait à notre disposition le carnet d'entretien du bateau, qu'elle a conservé, et déclare qu'elle n'a jamais constaté de dégât d'électrolyse.

La dépense pour le Club serait de 45 000 € pour le bateau, plus 9 000 € de TVA, plus 10 000 € à provisionner pour le transport, ce qui ferait 64 000 € environ, moins 60 000 € d'emprunt. Resterait 4 000 € à la charge du Club.

Pierre IRIGOYEN serait intéressé par la reprise de l'HIPPOCAMPE. A prévenir avec trois jours d'avance.

6 REAMENAGEMENT DE REZ DE CHAUSSEES DU LOCAL : Les travaux d'enduit sont terminés. Voir avec Mme LOMBARD en mairie si des raccords de peinture sont prévus.

Le rez de chaussée a été nettoyé et rangé par Gérard le 4 février. Reste à placer le nouveau compresseur. M. BASCOU, de la SIABA, choisira avec nous son emplacement final. La rampe actuelle restera en place, afin de continuer à gonfler les blocs dans la remorque, sans qu'il soit nécessaire de les manipuler. Elle sera toutefois isolée du reste du rez de chaussée, pour motif de sécurité.

7 HIPPOCAMPE : à tout hasard, nous continuerons à lui assurer un entretien minimal. Jean voit avec Pierre IRIGOYEN pour une date fin mars ou début avril.

8 RECLAMATION DE VERONIQUE PLATEL : Chaque fois que le bateau sort, il consomme environ 40 litres de carburant, ce qui fait une dépense d'au moins 80 euros, plus l'huile, les gonflages, etc... Il avait été décidé lors du Bureau du 2 mars 2021, en confirmation d'usages antérieurs, que chaque sortie du bateau devait rapporter au Club l'équivalent de cinq plongées payantes, soit actuellement $17 \times 5 = 85$ €. Faire autrement revient à imputer à tous les adhérents une part de la dépense.

Si le quota de cinq plongées payantes ne peut être atteint, par exemple lors de plongées de l'après-midi où certaines personnes ne replongent pas, il revient aux participants de se partager le manquant afin que le Club (et avec lui les autres adhérents) ne soient pas lésés.

Après discussion, il est décidé unanimement de maintenir ce système. La règle telle qu'applicable depuis la décision du 2 mars 2021 sera rappelée lors de la prochaine réunion technique le 21 février 2023.

9 STATIONNEMENT A HENDAYE : la mairie d' HENDAYE nous a délivré deux cartes destinées à donner accès à nos voitures pour décharger ou remporter du matériel jusqu'au ou depuis le bateau. Elles sont disponibles à la capitainerie. Elles ne donnent pas de droit à stationnement, seulement à manutention. Le stationnement reste une affaire distincte en instance auprès de la Mairie.

10 VOYAGES : L'offre aux Canaries pour 1 700 € est repoussée. Trop chère. Ghislain se propose de demander des devis pour l' Égypte, autour de El Gouna, à une cinquantaine de kilomètres au nord de HURGHADA.

11 QUESTIONS DIVERSES :

11-1 Voyage le 14 février à TOULOUSE pour requalification des blocs. Avec dédommagement pour Charles.

11-2 Il va falloir adapter nos pratiques de gonflage au nouveau compresseur, notamment en éliminant les blocs les moins « gonflables », et en identifiant les autres selon leur pression de service. Méthode d'identification à trouver.

11-3 Coralie observe que la tenue du calendrier est incertaine, et rappelle qu'il lui appartient de le mettre à jour, à la condition qu'on lui communique les dates et motifs de réservation du local et du bateau !

11-4 Aurora observe que le Club pourrait recueillir davantage de subventions, à la condition qu'il modifie ses statuts et surtout son objet social. C'est un sujet délicat, qui passe par une AG. A étudier.

11-5 Les extérieurs au Club qui le sollicitent s'adressent à info@cst-tarbes.fr. Il faut automatiser le renvoi des questions à une adresse mail qui sache donner une réponse.

PERMANENCES A VENIR

11 février Ghislain LOMBARD

18 février Coralie PERROCHAIN

25 février Gérard MIQUEL

4 mars Aurora COSTA et Sun WAI SONG

Prochain Bureau mardi 7 mars 2023 à 20 heures

Dressé le 10 février 2023

Sur les notes de Coralie PERROCHAIN

Michel RANSOU